

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE D'ÉCULLY

N°2023-040

SÉANCE DU 26 AVRIL 2023

Date de convocation du conseil municipal : 14 avril 2023

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 33

**PRÉSIDENT :** Monsieur Sébastien MICHEL

**SECRÉTAIRE ÉLU :** Monsieur Jean-Pierre MANIGLIER

**Membres présents :** M. Sébastien MICHEL (maire) ; Mme Agnès GARDON-CHEMAIN (adjointe) ; Mme Nathalie BRUNEAU (adjointe) ; M. Christophe MOREL-JOURNEL (adjoint) ; Mme Denise MAIGRE (adjointe) ; Mme Brigitte RAMOND (adjointe) ; M. Jean-José GARCIA ; M. Emile COHEN ; M. Jean-Philippe CORDIN ; M. Jean-Pierre MANIGLIER ; Mme Martine BIARD ; Mme Isabelle BUSQUET ; M. Damien CADE ; Mme Géraldine BALLIGAND ; M. Nicolas de GARILHE ; Mme Christelle GERIN EPELY ; M. Jacques CHEVALEYRE ; M. Vincent FRIDRICI ; M. Damien JACQUEMONT ; M. Thibaut LE NORMAND ; M. Claude LARDY ; Mme Florence ASTI-LAPPERRIÈRE ; Mme Patricia GARCIA ; M. Jérôme FRANÇOIS.

**Membres absents ayant donné pouvoir :** M. Loïc ALIRAND (adjoint) donne pouvoir à Mme Denise MAIGRE (adjointe) ; M. Raphaël BERGER (adjoint) donne pouvoir à M. Jean-Philippe CORDIN ; Mme Emilie ESCOFFIER-CABY (adjointe) donne pouvoir à Mme Nathalie BRUNEAU (adjointe) ; M. Jean-Jacques MARGAINE (adjoint) donne pouvoir à Mme Brigitte RAMOND (adjointe) ; M. Pierre POINSOT donne pouvoir à Mme Martine BIARD ; Mme Laure DESCHAMPS donne pouvoir à Mme Agnès GARDON-CHEMAIN (adjointe) ; Mme Nicole BRIAND donne pouvoir à M. Jean-Pierre MANIGLIER ; Mme Marie-Agnès CHALANCON-FERNANDES donne pouvoir à Mme Isabelle BUSQUET ; Mme Olivia ROBERT donne pouvoir à Mme Géraldine BALLIGAND.

**Membre absent :** aucun.

**Nombre de présents :** 24

**Nombre de pouvoirs :** 9

**Nombre de votants :** 33

OBJET **DECLARATION PREALABLE POUR L'ENTRETIEN DU PATRIMOINE ARBORE DU PARC DES CHÊNES**

La commune d'Écully bénéficie d'un patrimoine végétal et arboré (près de 4 000 sujets) exceptionnel à préserver. L'existence de cette richesse écologique et paysagère ne dispense pas la ville d'assumer ses devoirs en matière de sécurité des personnes.

Dans ce cadre, il a été remarqué que 3 cèdres situés en proximité de la maison de la famille présentaient un état sanitaire dangereux nécessitant leur abattage.

La ville a engagé un état sanitaire des arbres qui doit préciser les mesures à prendre pour chaque sujet.

Ces arbres étant situés en Espace boisé classé, il convient d'engager une procédure de déclaration préalable.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir autoriser le maire à déposer une déclaration préalable nécessaire en vue de l'abattage des 3 arbres dangereux.

Afin de pérenniser ce patrimoine, la commune replantera des sujets sur le secteur concerné.

La Commission Urbanisme et Qualité de vie du 3 avril 2023 entendue ;

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
Après avoir délibéré,

A l'unanimité, par 33 voix pour

- Autorise le maire ou son représentant à déposer une déclaration préalable au nom de la commune en vue de procéder à l'abattage de 3 arbres situés parc des Chênes (jardin de la maison de la famille) ;
- Autorise le maire ou son représentant à déposer toute demande liée à ces travaux ;
- Autorise le Maire à signer tous actes afférents à cette demande.

Ainsi délibéré,  
A Écully, le 26 avril 2023

Le secrétaire,

  
Jean-Pierre MANIGLIER

Le maire,

  
Sébastien MICHEL

Certifié exécutoire le  
Le maire

04 MAI 2023

  
Sébastien MICHEL

# Acte à classer

DELIB\_2023-040

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2023-05-04T15-50-36.00 ( MI244890020 )

Identifiant unique de l'acte :

069-216900811-20230504-DELIB\_2023-040-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : Déclaration préalable pour l'entretien du patrimoine arboré du parc des chênes.

Date de décision : 04/05/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 3. Domaine et patrimoine  
3.5. Autres actes de gestion du domaine public

Identifiant unique de l'acte antérieur

:

Acte : DELIB\_2023-040.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 04/05/23 à 15:50

Par BOUTET Catherine

Transmis

Date 04/05/23 à 15:50

Par BOUTET Catherine

Accusé de réception

Date 04/05/23 à 15:57